



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

AU PAYS DES ILLINOIS

(Suite.)

LES Pères de la Ribourde et Membré demeurèrent aux pays des Illinois. Le premier resta au fort pour le service des Français, le second se fixa parmi les Sauvages.

Cependant La Salle avait achevé son fort de Crève-cœur et préparé tout le bois nécessaire à la nouvelle barque, mais il manquait de fer, de cordages, de voiles, de tout ce qui en un mot compose le gréement d'un navire ; toutes choses que le *Griffon* devait lui apporter jusqu'au fort des Miamis. Mais l'hiver touchait à sa fin et La Salle n'avait encore reçu aucune nouvelle de ce vaisseau.

Dans ces conjonctures il prit le parti de revenir au fort de Frontenac pour voir lui-même aux munitions dont il avait besoin. Il laissa le commandement du fort des Illinois à Tonty et partit le 2 mars 1680 avec quatre Français et un Sauvage. (1) Il avait en-

(1) Leclercq. *Premier Etablissement de la foy*, vol. 1^{er} p. 169.